

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 2 décembre 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :

Monsieur Yves Labonté;
Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Madame Solange Tremblay;
Monsieur Jean-Yves Thériault;
Monsieur Jocelyn Caron;
Madame Marielle Roy.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2013-12-496

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire
2 décembre 2013
Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de novembre 2013;
4. Comptes à accepter – Novembre 2013;
5. Calendrier des réunions 2014;
6. Règlement :
 1. Règlement 2013-09 – Recommandation du CCU;
 2. Règlement 2013-09 – Ouverture de la consultation publique;
 3. Règlement 2013-09 – Adoption du second projet de règlement;
 4. Avis de motion – Règlement pour fixer les taxes à taux variés, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2014;

5. Avis de motion – Règlement pour les honoraires professionnels dans un dossier de contestation de valeur d'évaluation foncière 2013;
7. Invitations :
 1. Concert de Noël – Voix de la Vallée;
 2. Fédération québécoise des municipalités;
 3. Plan de développement durable de la collectivité;
 4. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia;
8. Demandes d'appui :
 1. Jeunes hockeyeurs sayabécois;
 2. Club des 50 ans et plus;
 3. Transport adapté;
 4. Transport collectif;
 5. Télévision communautaire;
9. Règlement 2012-07 – Biomasse :
 1. Paiement des fournisseurs;
 2. Octroi de contrat – Pose du parement extérieur;
10. Règlement d'emprunt 2012-03 – Rue Marcheterre;
11. Comité de suivi de la Politique familiale et municipalité amie des aînés;
12. Comité social;
13. OMH – Approbation du budget;
14. Programme Souvenirs des festivités du 125^e de la Ville d'Amqui – Publicité;
15. Poste de secrétaire – Prolongement;
16. Code d'éthique et de déontologie;
17. Motion de remerciements – KWP et Uniboard Canada inc.;
18. Bibliothèque municipale et scolaire « Quilit » – Facture;
19. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Versement de l'aide financière;
20. Programme AccèsLogis Québec;
21. Affaires nouvelles :
 1. Motion de félicitations pour la troupe Sébec;
 2. Motion de félicitations à la Société d'histoire et de généalogie;
 3. Guignolée 2013;
22. Période de questions;
23. Prochaine réunion – 13 janvier 2014;
24. Levée de l'assemblée.

Résolution 2013-12-497**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de novembre 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-12-498**Comptes à accepter**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de novembre 2013 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 52 721.37 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOMS DES COMPTES	MONTANTS
ALYSON DESIGN & MULTIMEDIA ENR.	75.00 \$
BELL MÉDIA INC.	1 097.25 \$
AUBERGE SAINT-LOUIS	374.22 \$
BIO-VALLÉE	641.28 \$
BOULAY GEORGETTE	54.13 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	169.03 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	243.55 \$
CHABOT PIERRE	1 112.29 \$
CLEROBEC INC	242.98 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	1 379.70 \$
DERY BERGER MAXIME	200.00 \$
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.	193.10 \$
ÉPICERIE RAYMONDE BERGER & FILS INC.	39.89 \$
EQUIPEMENT PLANNORD	1 129.56 \$
ÉTHIER AVOCATS INC.	257.09 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	78.37 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	44.00 \$
GARAGE RAYMOND TURCOTTE & FILS INC.	241.85 \$
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	1 078.07 \$
ROY MARIE-ADELE	23.00 \$
LIBRAIRIE L'ALPHABET	547.18 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	215.32 \$
ACCENT	1 600.00 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	348.41 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	24 687.20 \$
NBP INTERNATIONAL	2 278.80 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	60.00 \$
PELLETIER ANTOINE	674.12 \$
GÉNÉRAL CHEMICAL PERFORMANCE	7 594.42 \$
PRODUIT SANITAIRE UNIQUE INC.	395.51 \$
RAYNALD BOUCHARD AUTOMOBILE	153.25 \$
REAL HUOT INC.	46.73 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	890.62 \$
ROBERT BOILEAU INC.	459.90 \$
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT MATAPÉDIEN	225.00 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	300.60 \$
SONIC	2 914.74 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	39.83 \$
TELE COMMUNICATION DE L'EST	142.85 \$

TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	229.95 \$
VIGNEAULT ET VIENS	218.44 \$
GRAND TOTAL	52 721.37 \$

Résolution 2013-12-499

Calendrier des réunions 2014

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le calendrier des réunions pour l'année 2014 annexé à cette présente résolution pour en faire partie intégrante.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal fixent l'heure des séances ordinaires mensuelles à 19 h 30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL MUNICIPAL	
ANNÉE 2014	
MOIS	DATE
JANVIER	13
FÉVRIER	3
MARS	3
AVRIL	7
MAI	5
JUIN	2
JUILLET	2
AOÛT	11
SEPTEMBRE	2
OCTOBRE	6
NOVEMBRE	3 et le 17 Discours de la mairesse
DÉCEMBRE	1 et le 17 Présentation du budget

6.1 Le Comité consultatif d'urbanisme de Sayabec recommande au conseil municipal d'adopter le règlement 2013-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2005-04.

6.2 Madame Danielle Marcoux, mairesse, ouvre la consultation publique concernant l'adoption du premier projet de règlement 2013-09. Aucun commentaire n'est émis, madame Marcoux ferme donc la consultation publique.

Résolution 2013-12-500

**Règlement 2013-09 – Adoption du
second projet de règlement**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**ADOPTION DU SECOND PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-
09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04**

ATTENDU que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil municipal désire régulariser un usage existant, mais non autorisé dans la zone 76 Cc sans permettre l'implantation d'usages similaires;

ATTENDU que le conseil municipal désire améliorer la méthode d'identification de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU que le conseil municipal a soumis un premier projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil municipal doit soumettre un second projet de règlement à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

- 1° d'adopter le second projet de règlement numéro 2013-09 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- 2° de soumettre le second projet de règlement numéro 2013-09 à l'approbation des personnes habiles à voter concernées par ce règlement.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 2 DÉCEMBRE 2013

Danielle Marcoux,
mairesse

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-09
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Article 1 **Le paragraphe 163° du premier alinéa de l'article 2.4 du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifié par l'insertion, à la fin de celui-ci, de ce qui suit:**

« — Pour les terrains bordant le lac Matapédia, si les méthodes énumérées précédemment ne permettent pas de situer la ligne des hautes eaux, la cote d'élévation de 158.482 m établit dans le rapport de la firme Activa Environnement numéroté M1310-25/10741 et intitulé *Délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux pour le lac Matapédia* peut être considérée équivalente à la ligne établie selon les critères botaniques. ».

Article 2 **le tableau 5.1 de ce règlement est modifié :**

1° par l'insertion, dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 76 Cc et de la ligne USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, de « 21-22 »;

2° par l'insertion, après « Note 20 : Usages 6722 (protection contre l'incendie et activités connexes (poste d'incendie)). », de « Note 21 : Contingenté au maximum d'un seul dans la zone : usage 6344 (Service de paysagement et de déneigement) Note 22 : Contingenté au maximum d'un seul dans la zone : usage 6376 (entreposage en général (à court et moyen terme)). »

Article 3 **Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.**

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 2 DÉCEMBRE 2013

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2013-12-501

Avis de motion

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à fixer les taxes à taux variés, les taxes de services pour l'assainissement des eaux, l'eau potable et les matières résiduelles pour l'année 2014.

Résolution 2013-12-502

Avis de motion

Monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, donne avis de motion

qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement pour les honoraires professionnels dans un dossier de contestation d'évaluation foncière 2013.

Résolution 2013-12-503

Invitation – Les Voix de la Vallée

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'acheter 2 billets au coût de 20 \$ chacun pour le concert de Noël interprété par les Voix de la Vallée et qui aura lieu le samedi 7 décembre 2013 à compter de 20 h à l'église d'Amqui. Trois sayabécoises font partie du Chœur des Voix de la Vallée, soit mesdames Patricia Charest, Nicole Pelletier et Marjolaine Gagnon.

Résolution 2013-12-504

Invitation – FQM

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire les membres du conseil municipal aux différentes formations offertes par la Fédération québécoise des municipalités tel que présenté au tableau ci-bas :

<u>Date</u>	<u>Formation offerte</u>	<u>Membres inscrits</u>
Vendredi 7 février 2014	Rôles et responsabilités des élus	Robert-Luc Blaquièrre
Samedi 8 février 2014	Éthique	Yves Labonté Robert-Luc Blaquièrre Jean-Yves Thériault
Samedi 24 mai 2014	Maitrisez vos dossiers municipaux	Jocelyn Caron Solange Tremblay Robert-Luc Blaquièrre Yves Labonté
Samedi 15 novembre 2014	Maitrisez vos dossiers municipaux	Danielle Marcoux Marielle Roy

Résolution 2013-12-505

Invitation – Plan de développement durable de la collectivité

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire la mairesse, madame Danielle Marcoux, les conseillères, mesdames Solange Tremblay et Marielle Roy ainsi que les conseillers, messieurs Robert-Luc Blaquièrre et Jocelyn Caron, au souper-conférence sous le thème « Un nouveau modèle de ruralité pour l'occupation et la vitalité de La Matapédia ». Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Sonia Fallu, secrétaire-trésorière adjointe, participeront aussi à ce souper. Cette rencontre, organisée par la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité, se tiendra le mardi 10 décembre 2013 à 17 h 30 à la salle communautaire d'Amqui. Cette activité est gratuite, par contre, un montant de 20 \$ sera chargé par personne inscrite qui ne se présente pas au souper.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-12-506

Invitation – Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Yves Thériault, conseiller, ainsi que madame Marielle Roy, conseillère, au déjeuner organisé par le comité Stratégies main-d'œuvre-formation-relève afin de présenter et de discuter du plan d'action élaboré. Ce déjeuner aura lieu le mercredi 11 décembre 2013 de 7 h 15 à 9 h 30 au SélectÔtel-Pastali d'Amqui. Le cout est de 17,25 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-12-507

Demande d'appui – Hockeys sayabecois

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser une dépense de 175 \$ afin d'appuyer l'organisation du déjeuner-bénéfice visant à amasser des fonds pour trois jeunes hockeys de Sayabec ayant été sélectionnés pour faire partie de l'équipe TGV Desjardins PEE-WEE AA. Ce déjeuner aura lieu le 26 janvier 2014.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-12-508

Demande d'appui – Club des 50 ans et plus

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser une dépense de 175 \$ afin d'appuyer le Club des 50 ans et plus dans l'organisation de leur souper annuel du temps des Fêtes qui aura lieu le 1^{er} décembre 2013 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-12-509**MRC de La Matapédia – Transport adapté**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec contribue financièrement au transport adapté La Caravelle inc. pour les personnes handicapées sur le territoire de la MRC de La Matapédia pour l'année 2014 pour la somme de 6 706.15 \$ tel que prévu au budget 2014.

Résolution 2013-12-510**MRC de La Matapédia – Transport collectif**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la Municipalité de Sayabec contribue financièrement, pour l'année 2014, au service de transport collectif dispensé par le Service de transport adapté La Caravelle inc. sur le territoire de la MRC de La Matapédia. La contribution totale des municipalités de la MRC de La Matapédia est de 15 000 \$, répartie au prorata de la richesse foncière uniformisée des municipalités qui participent au service.

Résolution 2013-12-511**Demande d'appui – Télévision communautaire**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'achat de 2 billets au coût de 55 \$ chacun pour participer à l'activité de financement « Dégustation de Vins et Fromages » organisée par la Télévision communautaire de la vallée de La Matapédia. Cette activité aura lieu le samedi 1^{er} février 2014 à la salle du Club des 50 ans et plus d'Amqui.

Résolution 2013-12-512**Règlement 2012-07 – Biomasse – Paiement des fournisseurs**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût total de 150 519.77 \$, incluant les taxes, pour des travaux concernant la biomasse dans le cadre du règlement 2012-07.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 130 915.19 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 6 545.77 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 13 058.81 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

<u>Règlement 2012-07 — Biomasse</u>							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Transport TF16 Inc.	470041	400.00 \$	39.90 \$	439.90 \$	20.00 \$	459.90 \$	18-nov-13

							Transport du revêtement extérieur du bâtiment de la biomasse
Gestion conseils PMI	119	6 500.00 \$	648.38 \$	7 148.38 \$	325.00 \$	7 473.38 \$	31-oct-13
							Divers travaux pour la biomasse
Marcel Banville, architecte	494	292.50 \$	29.18 \$	321.68 \$	14.63 \$	336.31 \$	12-nov-13
							Honoraires professionnels - Modification à l'implantation du bâtiment
Les entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc.	Décompte #1	61 693.00 \$	6 153.88 \$	67 846.88 \$	3 084.65 \$	70 931.53 \$	30-nov-13
							Excavation, pose de conduits et remblayage
Plomberie-Gicleurs PSP Inc.	1381	45 389.94 \$	4 527.65 \$	49 917.59 \$	2 269.50 \$	52 187.09 \$	28-nov-13
							60% du montant total du contrat
beloTEQ	1052	16 639.75 \$	1 659.82 \$	18 299.57 \$	831.99 \$	19 131.55 \$	02-dec-13
							5 % du montant total du contrat
TOTAL		130 915.19 \$	13 058.81 \$	143 974.00 \$	6 545.77 \$	150 519.77 \$	

Résolution 2013-12-513

Règlement 2012-07 – Biomasse – Octroi de contrat

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la pose de parement extérieur sur le bâtiment de la chaufferie à la biomasse, trois soumissions ont été déposées soit :

Construction Ghislain D'Amours Inc.	9 200.00 \$ + taxes (pose en janvier 2014)
Construction Habi-Val 2013 Inc.	24 546.20 \$ + taxes
Structure d'acier DMR Inc	8 150.00 \$ + taxes (location de la plateforme élévatrice : 800 \$ + taxes)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme et la plus basse, il est proposé madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la pose du parement extérieur du bâtiment de la chaufferie à la biomasse à l'entreprise Structure d'acier DMR Inc. au montant de 8 150 \$, avant les taxes, plus le coût de la location de la plateforme élévatrice qui est de 800 \$, avant les taxes. Les travaux devront être réalisés pour le 20 décembre 2013.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-12-514**Règlement d'emprunt 2012-03 –
Rue Marcheterre**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût de 3 781.82 \$, incluant les taxes, pour l'achat de matériel et la main-d'oeuvre concernant des travaux dans la rue Marcheterre dans le cadre du règlement 2012-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 617.36 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS de 164.46 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fins de réclamation gouvernementale.

Règlement 2012-03 — Rue Marcheterre							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Clerobec Inc.	834199	34.99 \$	3.49 \$	38.48 \$	1.75 \$	40.23 \$	18-oct-13
							Achat d'une bâche
	834203	22.99 \$	2.29 \$	25.28 \$	1.15 \$	26.43 \$	18-oct-13
							Achat d'une bâche
Groupe Lechasseur	16803	3 231.28 \$	322.32 \$	3 553.60 \$	161.56 \$	3 715.16 \$	31-oct-13
							Décohésionnement sur la rue Marcheterre
TOTAL		3 289.26 \$	328.10 \$	3 617.36 \$	164.46 \$	3 781.82 \$	

Résolution 2013-12-515**Comité de suivi de la Politique
familiale municipale et municipalité
amie des aînéEs**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer madame Marielle Roy, conseillère, à titre de responsable des questions familiales. Elle représentera donc la Municipalité de Sayabec et sera responsable du comité qui assurera le suivi des actions qui ont été identifiées dans le plan d'action de la Politique familiale municipale et municipalité amie des aînéEs. Mesdames Pascale Turcotte, Vanessa Fillion, Denise Caron-Leclerc et Émilie Boulay-Chouinard ainsi que messieurs Robert-Luc Blaquière et Gino Boucher feront aussi partie du comité de suivi.

Résolution 2013-12-516**Comité social**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de nommer madame Solange Tremblay, conseillère, pour représenter les membres du conseil municipal au sein du Comité social de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-12-517**OMH - Budget**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter le budget 2014 de l'Office municipal d'habitation de Sayabec présenté par la Société d'habitation du Québec.

Résolution 2013-12-518**125^e de la Ville d'Amqui - Publicité**

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'acheter page d'espace publicitaire au coût de 600 \$ dans le Programme Souvenirs des festivités du 125^e de la Ville d'Amqui qui sera mis en vente au printemps 2014. Les membres du conseil autorisent que le paiement de cette dépense soit fait immédiatement au Comité Amqui125.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent monsieur Daniel Roussel à préparer le montage de cette publicité.

-
16. Dépôt d'une lettre et d'un bulletin Muni-Express qui renseignent les membres du conseil sur les obligations qu'impose la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale en lien avec les élections municipales générales.
-

Résolution 2013-12-519**Poste de secrétariat – Prolongement**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le prolongement du poste de secrétariat pour une durée de 22 semaines à compter du 3 janvier 2014.

Résolution 2013-12-520**Motion de remerciements – KWP et Uniboard**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères remerciements à l'entreprise KWP ainsi qu'à l'usine Uniboard Canada inc. pour le don du revêtement extérieur du bâtiment de la chaufferie à la biomasse forestière. La Municipalité est fière de vous avoir comme partenaire dans ce projet collectif et d'ainsi pouvoir mettre en valeur votre produit de valeur ajoutée fabriqué localement.

Résolution 2013-12-521

**Bibliothèque municipale et scolaire
« Quilit » — Facture**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture numéro 1972 de l'entreprise Ébénisterie B. Côté enr. au montant de 4 369.05 \$, taxes incluses. Le paiement sera effectué à partir du fonds de roulement de la municipalité selon les dispositions du règlement 96-03. Cette facture comprend le matériel et l'ouvrage pour la confection de l'ameublement de la nouvelle bibliothèque municipale et scolaire « Quilit ».

Le conseil municipal autorise qu'une somme de 4 179.05 \$ comprenant l'achat et la TVQ soit appropriée en provenance du fonds de roulement pour l'acquittement de la facture. Ce montant sera remboursé au compte du fonds de roulement sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} lundi de décembre 2014 jusqu'en 2018 à raison de 835.81 \$ pour l'année 2014, 835.81 \$ pour l'année 2015, 835.81 \$ pour l'année 2016, 835.81 \$ pour l'année 2017 et 835.81 \$ pour l'année 2018. Le montant de la TPS de 190 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714.

Résolution 2013-12-522

**Véloroute Desjardins de La
Matapédia – Versement d'aide
financière**

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 5 537.87 \$ à Véloroute Desjardins de La Matapédia. Le paiement sera effectué à partir du fonds de roulement de la municipalité selon les dispositions du règlement 96-03. Ce montant correspond à 25 % des coûts nets liés à la réalisation des travaux d'amélioration du tronçon matapédien de la Route verte réalisés dans le secteur de Sayabec en novembre dernier. Advenant le cas où Véloroute Desjardins de La Matapédia obtienne une subvention, cette somme d'argent sera remboursée à la Municipalité de Sayabec.

Le conseil municipal autorise qu'une somme de 5 537.87 \$ comprenant le versement demandé soit appropriée en provenance du fonds de roulement pour l'acquittement de la facture. Ce montant sera remboursé au compte du fonds de roulement sur une période de 5 ans à compter du 1^{er} lundi décembre 2014 jusqu'en 2018 à raison de 1 107.58 \$ pour l'année 2014, 1 107.58 \$ pour l'année 2015, 1 107.58 \$ pour l'année 2016, 1 107.58 \$ pour l'année 2017 et 1 107.55 \$ pour l'année 2018.

Résolution 2013-12-523

Programme AccèsLogis Québec

ATTENDU QUE partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements de qualité et à prix abordable;

ATTENDU QUE des ménages de notre municipalité de Sayabec ont des besoins de logements abordables;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

ATTENDU QUE les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit être reconfirmé chaque année et que cette situation limite la capacité des milieux à planifier efficacement la réponse aux besoins en habitation, en plus d'être très peu adaptée aux exigences d'un développement immobilier qui implique de nombreux acteurs et sources de financement;

ATTENDU QUE ce manque de prévisibilité ralentit le rythme de réalisation des projets; plusieurs se retrouvant dans l'attente de la reconduction du programme;

ATTENDU QUE le programme AccèsLogis Québec doit tenir compte des différentes réalités et contextes de développement d'un territoire à l'autre;

Il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de :

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;

Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;

Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et de prévoir dans son prochain budget un plan d'investissements sur 5 ans dans AccèsLogis Québec, permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année.

Transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, et au ministre des Finances, M. Nicolas Marceau.

Résolution 2013-12-524

Motion de félicitations – Troupe de théâtre Sébec

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser nos plus sincères félicitations à toute l'équipe de la troupe de théâtre Sébec pour la présentation de la pièce de théâtre « Hôtel des deux mondes » d'Éric-Emmanuel Schmitt.

Résolution 2013-12-525

**Motion de félicitations – Société
d’histoire et de généalogie de La
Matapédia**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’adresser nos plus sincères félicitations à la Société d’histoire et de généalogie de La Matapédia pour l’activité tenue à la Gare patrimoniale le 30 novembre dernier.

Par la même résolution, les membres du conseil tiennent à féliciter chaleureusement messieurs Mario St-Pierre et Mario Bernier ainsi que l’organisation de l’AFÉAS de Sayabec pour leur participation à l’inventaire en patrimoine immatériel dévoilé lors de cet événement. Ils ont respectivement abordé les thèmes de la pêche à la truite, la trappe et la fabrication de la tire Ste-Catherine.

21.3 Madame Danielle Marcoux, mairesse, informe l’assistance et les membres du conseil municipal de la tenue de la Guignolée des Médias 2013 le jeudi 5 décembre 2013.

Période de questions :

1. Dépôt d’une pétition concernant les enseignes installées interdisant la pratique de sports motorisés sur les terrains vacants appartenant à la Municipalité.
 2. Un citoyen pose une question concernant le règlement 2013-09.
 3. Un citoyen pose une question concernant le déneigement des trottoirs sur la rue Fenderson.
-

Résolution 2013-12-526

Levée de la séance

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 45.

Danielle Marcoux,
maïresse

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier